

UFR	PHILLIA
MENTION	Cinéma et audiovisuel
Capacité d'accueil globale de la mention en M1	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M1 propose 2 parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées en M2. Ce document concerne un de ces parcours ; pour les autres parcours de M1, reportez-vous aux fiches formations correspondant aux autres parcours-types de M2 (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Cinéma et audiovisuel
Intitulé du parcours-type :	Cinéma et mondes contemporains (programme international, 5 places)
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	<p>Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.</p> <p>Mentions de Licences conseillées : - Arts du spectacle : parcours Cinéma</p> <p>Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).</p> <p>En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances approfondies en études cinématographiques et audiovisuelles : maîtrise de l'histoire, des théories, et de l'esthétique du cinéma sous toutes ses formes (fiction, documentaire, expérimental, cinéma anthropologique, scientifique, film d'animation, etc.), depuis le pré-cinéma jusqu'aux formes contemporaines des réalisations en numérique ; maîtrise des déterminations historiques, esthétiques et culturelles, ainsi que des conditions de production et de distribution du cinéma et de l'audiovisuel. - Solide culture générale dans les domaines de l'histoire et des théories de l'art, de la mise en scène, des études visuelles et intermédiaires, de la mise en valeur des patrimoines de l'image et du son (cinéma et télévision), des créations contemporaines dans lesquelles les images en mouvement (vidéo, cinéma) tiennent une place majeure. - Capacité à produire une réflexion théorique et analytique portant sur le cinéma et l'audiovisuel : maîtrise des principales

	<p>méthodes pour étudier le cinéma aussi bien que les croisements entre le cinéma et d'autres médiums ; capacité à mobiliser les théories et les outils conceptuels spécialisés aussi bien qu'issus d'autres disciplines ; capacité à analyser des images, à identifier leurs ressorts historiques ou culturels, à interpréter leurs enjeux esthétiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à formuler une problématique de recherche, à identifier et sélectionner des sources pour documenter un sujet, à développer une argumentation avec un esprit critique. - Maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française - Maîtrise d'au moins une langue étrangère obligatoire (anglais, italien ou allemand), et connaissance ou apprentissage en cours d'une seconde langue étrangère.
	<p>Est/sont également apprécié/e/s : études ou voyages à l'étranger</p>
	<p>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr) Précision : La lettre de candidature précisera obligatoirement le choix de trois universités non françaises et rattachées au dispositif « Imacs » (https://imacsite.net/) pour les mobilités. Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) : -un projet de recherche en 2-3 pages comprenant : une proposition de sujet de recherche (développée en une quinzaine de lignes) + un corpus (justifié en un paragraphe) + des indications bibliographiques (entre 5 et 10 références), et, si possible, une justification des mobilités internationales.</p>
<p>Dates de dépôt des candidatures</p>	<p>Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master</p>